

L'horaire des cours est affiché sur le site Internet de l'UQTR : www.uqtr.ca/programme.

Nom: _____

Code: _____

1^{re} année

| | | | | | |
|-----------|--|---|--|---|--|
| Session 1 | ADM1010 Management des organisations (disponible en ligne) | CTB1091 Comptabilité de base pour gestionnaires (disponible en ligne) | ECA1010 Analyse macroéconomique en gestion | GPE1012 Comportement organisationnel: l'individu | PAF1010 Analyse quantitative de problèmes de gestion (disponible en ligne) |
| Session 2 | ADM1065 Gestion financière | ADM1069 Gestion des opérations | GPE1004 Gestion renouvelée des ressources humaines (disponible en ligne) | MKA1001 Introduction au marketing (disponible en ligne) | SIF1020 Systèmes d'information pour fins de gestion |

2^e année

| | | | | | |
|-----------|--|--|--|--|---|
| Session 3 | CTB1064 Comptabilité de management pour gestionnaires (disponible en ligne) (CTB1091) | <u>COURS DE CONCENTRATION</u> GRH1001 Dotation en personnel (GPE1004) | DRA1001 Droit des affaires I (disponible en ligne) | REI1001 Relations industrielles: défis et perspectives | <u>COURS DE CONCENTRATION</u> DRT1003 Droit du travail |
| Session 4 | ADM1016 Gestion stratégique des entreprises (ADM1010 et ADM1065) | <u>COURS DE CONCENTRATION</u> GPE1007 Gestion de la santé et sécurité au travail (GPE1004) | ECA1011 Économie managériale (ECA1010) | <u>COURS DE CONCENTRATION</u> GPE1003 Comportement organisationnel: Groupes et équipes de travail (GPE1012) | <u>COURS DE CONCENTRATION</u> GRH1002 Formation et développement des compétences (GPE1004) |

3^e année

| | | | | | |
|-----------|--|--|---|---|--|
| Session 5 | <u>COURS DE CONCENTRATION</u> GRH1003 Fondements en gestion stratégique des ressources humaines (GPE1004) | <u>COURS DE CONCENTRATION</u> GPE1005 Comportement organisationnel = Changement et intervention (GPE1003 ou GPE1004) | <u>COURS DE CONCENTRATION</u> REI1002 Administer la convention collective | <u>COURS DE CONCENTRATION</u> GRH1004 Gestion de la rémunération (GPE1004) | Activités d'application GAE1025 *STAGE EN GRH (6 crédits) OU GAE1026-GAE1027 *2 PROJETS D'APPLICATION EN GRH (6 crédits) |
| Session 6 | <u>COURS DE CONCENTRATION</u> ADM1064 Séminaire de gestion des ressources humaines (GPE1004) | <u>COURS DE CONCENTRATION</u> GRH1006 Gestion du rendement au travail (GPE1004) | <u>COURS DE CONCENTRATION</u> PSI1007 Psychologie industrielle (GPE1004) | <u>COURS DE CONCENTRATION</u> GRH1005 Développement de la fonction ressources humaines (GPE1004) | |

Baccalauréat en administration des affaires – 6576

Concentration en gestion des ressources humaines

Vous pouvez consulter l'horaire des cours sur le site de l'UQTR à www.uqtr.ca/Programme. Les horaires sont affichés plusieurs sessions à l'avance ce qui vous permet de planifier vos études en fonction des exigences de votre programme.

Activités d'application (6 crédits)

GAE1025 Stage en GRH (6 crédits)

OU

L'étudiant doit avoir réussi au moins 54 crédits au programme pour s'inscrire à cette activité incluant un cours de concentration et avoir une moyenne cumulative d'au moins 2 sur 4,3. Personne ressource: Isabelle Dionne, agente de stage. www.uqtr.ca/stage.gestion

GAE1026 Projet d'application en GRH I (3 crédits)

GAE1027 Projet d'application en GRH II (3 crédits)

Un projet d'application est un travail individuel sur un sujet choisi par l'étudiant et propre à sa concentration. L'étudiant est encadré par un professeur de son choix dans sa concentration. L'objectif final est de mettre en application les connaissances accumulées dans son programme et de remettre un rapport faisant état de son travail. Il est nécessaire de remplir un formulaire d'application pour l'inscription. La liste des professeurs et le formulaire d'application sont disponibles: www.uqtr.ca/ecoledigestion

Les activités d'application (stage et projets d'application) peuvent être suivies à toutes les sessions, y compris l'été.

****Nouveau depuis avril 2020****



L'admissibilité au titre de CRHA par équivalence est sujette à un processus d'évaluation rigoureux basé sur la vérification du cheminement suivi durant toute votre scolarité au B.A.A. (Concentration GRH) de l'UQTR.

Règlement pédagogique particulier: aucun cours ne peut être réalisé en autorisation d'études hors établissement et en mobilité étudiante. Aucun cours ne peut être reconnu dans ce programme.